



2 – 6 décembre 2003 YAOUNDE

Rapport introductif de la session thématique

LA CULTURE

Coordonnée par le PDM

Patrice YENGO

Parent pauvre des budgets nationaux, la culture souffre souvent d'un déficit de considération de la part des pouvoirs publics. Associées au divertissement en marge des activités du travail, les activités culturelles sont toujours assimilées au folklore ou dans le meilleur des cas au patrimoine. Pourtant la richesse de la culture africaine témoigne d'un dynamisme qui donne du continent une image positive. La culture ne se résume pas seulement au patrimoine ou à sa conservation, même si cette question est devenue fondamentale en Afrique pour braver les assauts de l'amnésie collective.

Eviter les blessures de la mémoire et partir de la culture commune importent de prendre assise sur les dynamiques municipales dont le concours, indispensable à l'enrichissement du fonds culturel commun contribue à en faire un patrimoine accessible à tous. L'espace municipal est de ce point de vue le premier à conjurer les rivalités entre communautés. Pour cela, l'activité culturelle doit être saisie comme le prolongement de l'éducation et le moteur autant du développement des individus que de la structuration du lien social. Dans les pays ravagés par les conflits politiques, c'est la culture commune qui sert d'identificateur national.

En tant que produit du processus dynamique de l'Histoire, la culture n'est pas donnée une fois pour toutes mais s'enrichit continuellement des apports extérieurs, des mutations endogènes et des migrations. Elle tient aussi du rapport à une époque historique, son époque, comme actuellement, la mondialisation. Une mondialisation dans laquelle les sociétés africaines ont malheureusement peu de poids, au point qu'elles en subissent tous les assauts sans moyens objectifs de les contrecarrer.

La révolution technologique actuelle dans laquelle les Africains ne sont pas impliqués, bouscule la hiérarchie sociale, dématérialise les activités aussi bien économiques (explosion des marchés financiers), que culturelles (internet, jeux vidéo, télévision numérique) et met les cultures africaines à la merci de la culture de masse qu'imposent les grands médias internationaux. Cette culture de masse renforce l'uniformisation de la pensée. Les dégâts d'une telle approche sont déjà sensibles en Europe où la marchandisation de la culture brouille les repères politiques, gangrène les rapports humains et sociaux à tous les niveaux, et s'infiltrer jusque dans la sphère familiale. C'est dépouillés de leurs repères culturels de base que les jeunes Africains entrent dans le monde et font face à la crise qu'affrontent leurs sociétés. Dans un monde gagné aux seules vertus de la performance économique, culture et démocratie peinent à corriger les excès de la rentabilisation à tout prix qui se trouvent à proliférer même dans les pays développés : dégradation de l'environnement, corruption, dysfonctionnement des institutions étatiques, retour des communautarismes ethniques. La globalisation des marchés, des circuits de la finance et de l'ensemble des réseaux immatériels conduit à une déréglementation qui amène au déclin du rôle de l'Etat et du service public. C'est le triomphe de la logique du marché qui, opposant le consommateur au citoyen, affecte même la liberté d'expression au nom de la « liberté d'expression commerciale ».

Dans le climat actuel d'invasion culturelle des pays africains, les choses les plus atroces ne sont pas forcément les plus spectaculaires. La subtilité du joug de la dette et de la pression des organisations financières internationales conduit à une telle paupérisation que les conséquences sont incalculables sur le plan culturel, des villages entiers se vidant par exemple de leurs statues pour survivre. C'est pourquoi, placées aujourd'hui devant l'alternative de devoir choisir entre l'immersion dans le vide de la mondialisation et le narcissisme identitaire, les sociétés politiques africaines en viennent à préférer ce dernier même si les élites cherchent à tirer profit de la première. Les effets n'en sont que plus catastrophiques. Le tissu national est atteint, déchiré par l'explosion des revendications identitaires qui affectent la mémoire collective. Souvent rétrogrades, ces assignations n'ont rien à voir avec le patrimoine dont pourtant elles se réclament n'étant qu'une part de ce bricolage des identités dont la globalisation sature le monde.

C'est, forts de ces dérives, que les Africains peuvent d'une part aborder la question de la culture en termes de qualité et de type de culture à promouvoir et d'autre part de penser l'accès à la culture dans le but de tendre à la réalisation de la cohésion sociale et non seulement à l'accomplissement des bénéfices économiques immédiats. Cette optique dessine trois objectifs :

- Le premier, lié à la culture de la paix, doit permettre de repenser la cohésion nationale, surtout après les traumatismes incessants que les sociétés africaines ont subis ou continuent à subir. De l'Algérie au

Rwanda, de l'Erythrée au Zimbabwe, aucune société n'est, en effet, aujourd'hui à l'abri des violences politiques. Cependant sous les allures de revendication religieuse ou identitaire, celles-ci se révèlent souvent comme un déficit de la culture commune et un deuil de la parole dont l'Histoire de ces sociétés avait pourtant réussi à codifier les mécanismes.

Culture et civisme allant de pair, la question de l'éducation devient centrale dans la politique culturelle. Non seulement pour le transfert des connaissances à des fins cognitives ou productivistes, mais aussi et surtout dans le sens du partage des vécus et de la mise en commun des richesses culturelles des communautés vivant ensemble. La paix et la culture deviennent les défis prochains de l'Ecole africaine moderne.

- Sur quels moyens repose la mise en œuvre d'une telle politique de développement culturel ? Sur la solidarité, les capacités propres, la participation des artistes, la mutualisation des initiatives culturelles... la politique culturelle est un investissement sur le moyen et le long terme qui doit trancher avec les logiques des gains immédiats. Les notions de partage, de lien social, de biens publics sont au centre de cette démarche qui fait du service culturel de base un espace partagé de toutes les activités de la communauté municipale. Autant d'éléments qui structurent le débat, les propositions et les recommandations de la session thématique « culture ».

Une session dynamique, multipolaire dynamique

Animée par des hommes de culture également acteurs de terrain, la session se décompose en quatre tables rondes qui se déroulent successivement sur deux demi-journées. Les thèmes développés portent sur **le rôle des Collectivités locales dans l'accès à la culture, le dynamisme des expressions culturelles** ainsi que sur les **Espaces partagés de la culture**. La dernière table ronde, consacrée à la synthèse et aux recommandations, s'ouvre sur l'expérience de terrain amorcée par POLE Institute, une organisation non gouvernementale, qui, partant de la culture commune, lutte pour la reconstitution du tissu communautaire, déchiré par des années de guerre civile. Cette expérience concrète clôt la démarche d'ensemble de la session ouverte en préambule sur la culture comme pédagogie citoyenne.

La Culture comme pédagogie citoyenne.

Faire de la paix le centre de toute politique culturelle revient à attaquer de front les problèmes sociaux tels que l'exclusion, la marginalisation, la violence sous toutes ses formes – racisme, intolérance, xénophobie, intégrisme ... - qui envahissent la vie quotidienne en Afrique. Ces problèmes sont indissociables de la crise du politique et des mécanismes de régulation économique qui engendrent la souffrance, les injustices et les inégalités. C'est sur cette trame d'iniquités que se multiplient les violations des droits humains fondamentaux.

La violence est, dans bien des cas, le seul moyen de communication entre les individus au sein des sociétés lorsque la prise de parole a été abolie. Elle est portée par le travail du silence. C'est la parole unique qui accompagne le temps politique de la perpétuation de la violence, de sa gestion et qui entrave la sortie véritable des logiques de guerre. La violence devient un mode de règlement facile à la présence de laquelle on finit par s'accommoder, la croyant inévitable. C'est par le rappel de ces principes et des leçons qu'en a tirés l'UNESCO que débute cette session dont le débat préliminaire est assuré par Minja Yang qui s'arrêtera sur les repères fondamentaux les plus pertinents par rapport à cette thématique :

- le respect de la vie et de la dignité de chaque être sans discrimination ni préjugé,
- l'éducation à la paix, dès le plus jeune âge pour prémunir les plus vulnérables des relents de l'intolérance,
- le partage du temps et des ressources matérielles dans la défense de la liberté et la diversité culturelle en privilégiant toujours le dialogue,
- la promotion du mode de développement durable qui tient compte de l'importance de toutes les formes de vie et préserve l'équilibre des ressources naturelles de la planète dans le sens de

l'harmonie entre l'homme et la nature, entre les valeurs individuelles et les aspirations collectives, le respect du patrimoine pour le mieux-être de tous et non d'une minorité,

- la réinvention de la solidarité afin de contribuer à la participation de tous, hommes et femmes à l'entreprise sociale commune.

Il apparaît clairement que l'éducation à la paix est un investissement pour la vie et l'épanouissement de tous les citoyens dans la justice et l'équité. Nul lieu ne peut contribuer autant à promouvoir ces valeurs que l'École. Pour l'école moderne, l'objectif principal dans ce sens, nécessite d'élaborer une approche pédagogique intégrale fondée sur la négation de toute pratique discriminatoire. Mais ceci ne peut avoir de sens que si, au niveau politique global, les dirigeants politiques agissent dans le sens du droit et du respect de tous les individus sans considération aucune de leurs caractéristiques sociales, économiques, culturelles, linguistiques et démographiques.

Culture de la paix et résolution des conflits.

Dans les communautés humaines où le conflit reste encore une part importante du mode de communication, les mécanismes de sa résolution doivent être appréhendés à un niveau de compréhension tel que les réponses apportées aillent toujours dans le sens de la consolidation du lien social et de l'harmonisation de la société. L'expérience de *Life and Peace Institute*, travaillant depuis fort longtemps dans ce domaine, et dont l'intervention dans le conflit de la R.D.C. porte ses fruits, nous sera restituée par Jérôme Gouzou. Culture de la paix et résolution des conflits se combinent dans ce qu'elles se fondent sur les modes de pensée, de raisonner et d'agir qui refusent de recourir à la force, à la brutalité ou à l'intimidation et à la contrainte. La reconnaissance du respect de soi-même et de l'autre fait du dialogue, de la participation et de la confiance, le socle de la socialisation par la paix, et le vecteur de la conquête permanente de l'apaisement. Ces valeurs qui incitent au respect de la vie, de la justice, de la solidarité et des droits de l'homme doivent non seulement constituer l'ossature du programme culturel de la collectivité locale mais être inscrites dans la politique culturelle nationale. C'est là le gage d'une véritable révolution socio-politique qui intègre la culture au développement à travers quelques aspects essentiels que récapitule le professeur Amos Elegbe, ancien ministre de la Culture du Bénin :

- L'importance du processus créatif dans les arts et la nécessité d'encourager la créativité.
- La maîtrise des industries culturelles qui se développent et rayonnent à travers les arts créatifs notamment l'édition, la radiodiffusion, le cinéma, la vidéo et les nouveaux médias. En même temps que le capital social de la musique sera évoqué pour en faire un véhicule des valeurs endogènes.
- L'association de la conservation du patrimoine culturel qui est la base de la diversité culturelle en tant qu'élément d'identité, aux apports modernes d'expression corporelle ou verbale, d'histoires et d'images contemporaines ou de médias. La valeur pédagogique de la culture pour une didactique citoyenne repose sur cette combinaison. C'est à la table ronde n° 2 que reviendra d'en relever le défi.

Collectivités locales et expression culturelle

La table ronde n° 2 rappelle le dynamisme culturel propre aux capitales africaines sur la base du témoignage de trois acteurs de terrain, connus pour la qualité de leur travail aussi bien dans le domaine de la diffusion que de la régénération de leur outil de travail.

Auteur d'œuvres tant magistrales que diverses (BUUD YAM, ZAN BOKO, Le don de Dieu ou RABI), le cinéaste Gaston Kabore, qui se définit lui-même comme un conteur, nous livre ses impressions sur la réception du cinéma dans la communauté urbaine en Afrique et comment celui-ci est devenu l'un des vecteurs privilégiés de l'urbanité comme identifiant national.

La promotion du cinéma assurée par le Burkina Faso avec sa pléiade de cinéastes, a permis l'éclosion d'un cinéma africain dont les œuvres s'exportent aujourd'hui, malgré le handicap qui entoure leur diffusion internationale. La situation n'est guère meilleure sur le continent, où l'atrophie des voies de la communication culturelle rend difficile l'accès des populations aux œuvres cinématographiques de leurs cinéastes. Or, dans une société orale où la parole garde son pouvoir, son association avec la culture de l'image peut avoir une fonction pédagogique inestimable. Les expériences tentées au Mali, au Burkina et au Sénégal nous renseignent sur la capacité éducative du cinéma et de la vidéo et suggèrent un accroissement de ce média pour permettre une ouverture non seulement au monde mais surtout vers soi. En fixant sur la pellicule la réalité d'aujourd'hui, le cinéma se transforme en une banque de données pour le patrimoine de demain. L'engouement des jeunes Africains pour le cinéma, en milieu urbain, peut contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance à une collectivité qui dans le cas présent, est bien un lieu pluriel où les communautés regroupées dans le même espace communal donnent un peu d'elles-mêmes pour le patrimoine commun.

Il se développe ainsi en Afrique une culture urbaine avec ses propres référents qui nourrissent l'identité nationale. L'exemple du cinéma burkinabé n'est pas unique. Il en est ainsi de la musique qui, de Soweto à Lagos ou à Kinshasa, rend compte de la vivacité de certains supports culturels dans la construction d'un espace commun de partage et d'identification. Des années 50, où la musique kinoise exprimait les velléités d'indépendance des élites urbaines, aux années 90 où elle participe à la prise de conscience pour la démocratisation, la rumba congolaise, qui a pris tout le long de son histoire les appellations les plus diverses –soukouss, ndombolo-, a toujours été le véhicule le plus approprié à la « citoyenneté » kinoise. C'est à l'historien et journaliste, Anicet Mobe, que revient le privilège de faire le panorama historique de la richesse de la musique urbaine de Kinshasa et de ses implications sociales. A travers le souvenir de François Lwambo Makiadi dit Franco, Franklin Boukaka, Joseph Kabasele, il fera revivre les grands moments des luttes pour l'indépendance et de la construction nationale en même temps que, revenant sur les exemples actuels de Tabu Ley dit Rochereau à Papa Wemba, il permet de donner à lire les mutations politiques actuelles et la manière dont les musiciens s'en saisissent.

Par son effervescence et la fusion des rencontres qu'il suscite, le creuset urbain est propice à l'éclosion de nouvelles formes artistiques inconnues jusqu'à présent qui s'enrichissent du vocabulaire propre à chaque groupe social. Si le cinéma et la musique urbaine en sont des exemples vivants, la peinture et les arts plastiques ne sont pas des modèles moins probants. L'épanouissement de la peinture et sculpture africaine est abordé par le biais de l'école d'Arts et de Peinture de Poto-Poto fondée par un peintre français Pierre Lodz, d'inspiration surréaliste, qui renouvellera l'expérience à Dakar. Celui-ci rassemblant autour de lui de jeunes peintres de l'Afrique Equatoriale Française, allait favoriser leur maturation artistique hors de tout académisme réducteur. Une certaine vision picturale et un rapport particulier à la couleur voyaient le jour qui, tout en étant aussi éloignés des canons de la figuration que de la peinture naïve, allaient permettre l'épanouissement du courant dit de l'Ecole de Poto-Poto, du nom du grand quartier pluriethnique de Brazzaville. Ce n'est donc pas par hasard que cette école s'implante dans ce quartier central de Brazzaville et devient le moteur dans toute l'A.E.F. d'une certaine vision picturale bantoue qui donne les peintres les plus divers comme Ouassa, Ondongo, Gotene. Après avoir connu un essor considérable dans les années d'indépendance, l'école de Poto-Poto, qui remplissait aussi bien les rôles de courant pictural que de lieu d'enseignement, a connu le déclin naturel que la poussée de la violence politique a généré dans le pays de 1993 à 1999. Au sortir de trois épisodes de guerre civile meurtriers, le retour à la vie dans la capitale congolaise (Congo-Brazzaville) se mesure aussi à l'aune de la réactivation de ce centre historique et tout aussi mythique.

La commune de Brazzaville a confié au peintre et sculpteur, Rémy Mongo-Etsion, connu pour ses nombreuses distinctions internationales, le soin de « restaurer l'image de l'Ecole d'Art et de Peinture de Poto-Poto ». Même s'il ne se revendique pas directement de son fondateur, l'impulsion qu'il donne actuellement à la remise sur pied de cette institution culturelle, il participe de la même philosophie. C'est en tant que directeur de ce centre que Rémy Mongo-Etsion participe à cette session et aborde la question de la place des arts plastiques et de la culture dans la reconstruction nationale comme

thérapeutique d'une société déchirée, fragmentée par la récurrence des conflits. Une fonction bien connue, de la culture, mais qui demande à être rappelée.

Espaces partagés de la culture

L'une des questions que soulèvent les manifestations culturelles, c'est celle du lieu de leur production, leur mise en valeur. A quel type de lieux fait-on référence dans ce cas et comment les concevoir ? La vision la plus répandue des lieux de culture se réfère à des espaces aseptisés qui tiennent lieu de temples de la connaissance, musées, bibliothèques ... dont la mise en œuvre, tout en étant d'actualité pour l'Afrique, ne prive pas les collectivités locales d'en produire d'autres. Il faut noter, au préalable, que toutes les communes ne sont pas égales quant à l'accessibilité de leur population aux équipements culturels. Les collectivités locales rurales ou urbaines de moyen exercice sont de loin plus démunies que les grands ensembles urbains. C'est au regard de cette inégalité que la question du service culturel de base doit être abordée en termes d'espaces partagés de toutes les activités culturelles. C'est ainsi que la session laisse entrevoir la possibilité de faire de tout ou partie du territoire de la collectivité un espace de partage que les habitants peuvent s'approprier pour leurs activités culturelles. Que celui-ci ait vocation de se transformer en espace culturel potentiel n'exempte pas la commune d'aménager des espaces spécialisés pour certains types d'activités.

Le centre culturel franco-namibien dont nous entretenons Kakune Kandjavera de l'Association des Conseils Régionaux de Namibie, est un bel exemple d'espace partagé. Il se tient en effet à la jonction de plusieurs attentes qui renvoient aussi bien à la diffusion de ce que la culture française a de plus universel, qu'à la réceptivité de ce message dans un pays d'expression anglaise longtemps dominé par l'Afrique du Sud de l'apartheid.

Penser la politique culturelle en termes d'éducation dans le sens de la paix et du lien à construire entre citoyens, mérite de lui attribuer les espaces appropriés pour ce type de développement. L'initiative de la lecture publique dans les villes africaines, qui offre la possibilité de combiner le double caractère ambulatoire et sédentaire de la bibliothèque, est la première mesure de cette démarche. Envisagée de la sorte, la lecture publique permet de dépasser les répartitions des compétences territoriales entre les zones rurales et les espaces urbains car l'une et l'autre approche, bibliothèques sédentaires et itinérantes peuvent être associées dans le même projet. Mais avec le double avantage de faire de l'intercommunalité la base de cette politique. La compétence culturelle des collectivités locales se mesure alors à la mise en réseau de leur parc d'équipements et de leurs espaces. La mise en réseau apparaît déterminante pour les bibliothèques en zone rurale ou pour les communes de moyen exercice dont l'intérêt communautaire s'inscrit dans la revitalisation de leurs territoires ainsi que dans la construction d'une identité commune pour le groupement qui la compose. Une approche qui globalement peut s'étendre à toutes les activités culturelles habituelles telle la mise en valeur du patrimoine avec le tourisme local. Les freins à l'intervention culturelle sont avant tout d'ordre financier puis humain, mais une politique culturelle offensive permet la création de postes nécessaires à l'adoption de la qualité de l'intervention culturelle.

L'organisation régionale en structures intercommunales est incontournable pour amoindrir les charges de centralité. Elle permet une meilleure répartition des institutions, des services et la coopération de projets élaborés à l'échelle d'un territoire débordant le cap de la commune. Pour les bibliothèques et autres médiathèques, l'articulation des réseaux locaux organisés autour d'un point central - les services centraux de la lecture publique - permet une meilleure circulation des supports écrits ou audiovisuels et des professionnels dont le rôle apparaît majeur dans la mise en route des projets. La session a le privilège de partager l'expérience de l'un des piliers du projet de la lecture publique au Togo, M. Kokou Mensah Azankpe qui revient à travers son expérience, sur les fondements de la lecture publique comme complément de l'école. L'animateur prolongeant le travail de l'enseignant sert autant de guide que d'éducateur. C'est un retour au projet éducatif des traditions africaines où toute la structure sociale participe à l'éducation de l'enfant ou à la transmission des savoirs. Les pouvoirs publics, tant au niveau national que communal, participent à ce projet par l'enrichissement du matériel qu'ils mettent en circulation.

Les formes théâtrales en vigueur dans l'Afrique pré-coloniale qui mettaient en scène des tranches de la vie quotidienne ne se produisaient pas dans des espaces clos bien délimités. Les acteurs allaient de village en village, et de propriété en propriété, faisant participer l'ensemble de la communauté à la représentation et donc, aux messages dont ils étaient porteurs. L'un des auteurs et metteurs en scène, à revenir dans le théâtre moderne en Afrique à ce point de vue de l'utilisation de l'espace, est Sony Labou Tansi dont les œuvres ont enrichi la littérature de langue française. Le sociologue Matondo Kubu Turé, un de ses proches collaborateurs et lui-même homme de théâtre, revient sur ce parcours. En l'absence de lieu pour se produire, le théâtre congolais avait fini par descendre dans la rue. Aller vers les habitants et non les laisser venir dans un espace protégé, au demeurant inexistant. Telle était l'ambition des troupes Ngunga et Alima que M. Matondo a animées et dont il restitue ici les moments les plus significatifs. Il faut savoir en effet que dans les villes africaines où l'entreprise cadastrale sert de prétexte au quadrillage politique, la rue devient l'espace de liberté par excellence. C'est en la conquérant qu'une activité se popularise. Art de la rue, le théâtre africain peut s'insérer dans la redéfinition de la culture comme support de paix et de dialogue si les conditions lui sont données pour son développement. A cet effet, il doit se développer aussi bien dans les langues administratives d'origine occidentale (français, portugais, anglais) que dans les langues nationales ou vernaculaires. C'est à cette fin qu'il participe à sa vocation d'art populaire.

CONCLUSION

Pour conclure la session, Christiane Kayser nous fait partager l'expérience entreprise par Pole Institute à Goma, une organisation non gouvernementale qui travaille dans la province du Kivu en R.D.C. Le nom de cet institut provient d'un mot Swahili, POLE, qui est utilisé pour consoler une personne qui a été éprouvée ou affligée. Toutefois, ce mot contient aussi un sens dynamique visant à fournir de l'énergie à la personne, sous le choc de l'épreuve douloureuse, afin qu'elle améliore sa situation. La traduction la plus adéquate de ce mot pourrait à la fois être "désolé" et "tu y arriveras". POLE, carrefour de réflexions et d'échanges dans une Région où depuis la nuit des temps, se sont brassés des peuples autour des richesses que leur offrait une nature généreuse, offre un cadre de libre expression à ces personnes, un lieu pour un débat contradictoire à partir des analyses et des recherches faites avec des individus intéressés ou d'autres institutions. Une telle approche permet le dépassement du ghetto ethnique dans lequel s'engouffrent désormais les gens servant de source facile à mobiliser. Portant une attention soutenue sur les aspects de la falsification du passé de l'histoire des Grands Lacs, Pole en tire les enseignements pour construire l'avenir.

A l'initiative de POLE Institute, des rencontres culturelles intercommunautaires ont permis de faire baisser la tension dans la ville de Goma, pourtant située dans une zone de guerre civile. Cette aventure est inconcevable autrement que par l'entremise de la culture. Et c'est une victoire incontestable de ce que la culture mise en commun peut produire de capacité de dialogue et de dynamisme de paix. En se basant sur la richesse de cet exemple, la session pourra alors avancer aux mairies des villes, aux collectivités locales et aux problèmes de développement municipal, les recommandations qui auront été le fruit du travail de cette session.